



Indemnisation chômage secteur public

Par **fanygue**, le **26/10/2010** à **11:52**

Bonjour,
je suis actuellement au chômage apres un cdd dans le secteur privé qui n'a pas été renouvelé, or, Pôle emploi refuse de m'indemniser car j'ai travaillé plus longtemps dans le secteur public, j'ai donc fait ma demande d'allocations chômage dans le centre hospitalier dans lequel je travaillais, je n'ai eu actuellement aucune réponse de leur part (j'ai fait mn courrier par lettre recommandée et j'ai reçu l'accusé de réception il y a 3 semaines maintenant) que dois je faire?